

SÉANCE DU 13 MARS 2017

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20170313-DEL030-17-DE  
Date de télétransmission : 17/03/2017  
Date de réception préfecture : 17/03/2017

**DELIBERATION N°DEL030-17**

L'an deux mille dix-sept, le 13 mars 2017 à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire le 7 mars 2017 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEE, C. FERRACIOLI, G. LE CLOAREC, C. ROULAND, C. TISON, et MM. J.M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, J. PAVAN, C.SERGENT, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M<sup>r</sup> BAH Rahim (Pouvoir à Habib EL GARES, en date du 13 mars 2017)  
M<sup>me</sup> BREUILLE Michèle (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 23 février 2017)  
M. DUBOIS Stéphane (Pouvoir à Daniel Finazzo, en date du 12 mars 2017)  
M<sup>me</sup> GERACI Marianne (Pouvoir à Simone BRANON-MAILLET, en date du 13 mars 2017)  
M<sup>me</sup> GONZALEZ Gisèle (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 13 mars 2017)  
M. MORIN Georges (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 8 mars 2017)  
M. PERRIER Yves (Pouvoir à Claude SERGENT, en date du 13 mars 2017)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> Nadège AMBREGNI  
M. Yann BOUCLIER  
M. Andy DUSSERRE  
M<sup>me</sup> Christine PICCA

M<sup>me</sup> Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution de subventions au collège du Chamandier dans le cadre de voyages culturels et linguistiques.**

**Rapporteur : Jean PAVAN**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

Dans le cadre de projets d'établissement inscrits au sein d'un contrat d'objectifs, plusieurs voyages culturels et linguistiques sont proposés durant l'année scolaire aux collégiens giérois dont :

- Un voyage culturel et linguistique à Venise en Italie

Ce voyage aura lieu du lundi 15 mai au samedi 20 mai 2017 (5 nuitées) à Venise en Italie à l'attention des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

17 élèves giérois sont concernés par le voyage.

- Un voyage d'étude à Londres et Cambridge

Ce voyage aura lieu du dimanche 14 mai au vendredi 19 mai 2017 (5 nuitées).

19 élèves giérois de 4<sup>ème</sup> sont concernés par ce voyage.

- Un voyage linguistique et culturel en Espagne avec étapes à Saragosse et Barcelone

Ce voyage aura lieu du dimanche 14 mai au samedi 20 mai 2017 (6 nuitées).

13 élèves giérois de 3<sup>ème</sup> sont concernés par ce voyage.

- Un voyage intitulé « Correspondance virtuelle et séjour à Vendres-Plage : Voile et découverte du milieu méditerranéen »

Cette correspondance a pour but pour deux classes de 6<sup>ème</sup> de comparer via une plate-forme internet l'environnement de type « méditerranéen » avec l'environnement « montagnard ».

Cet échange virtuel donnera lieu à une rencontre la semaine du lundi 15 mai au vendredi 19 mai 2017 à Vendres-Plage (4 nuitées).

22 élèves giérois sont concernés par ce voyage.

Afin de diminuer le coût pour les familles giéroises et d'encourager ce type d'initiative, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention de la commune de 5 € par jour et par élève et donc d'octroyer une subvention globale de 1730 € pour l'ensemble des séjours, dont le détail suit :

Séjour culturel et linguistique en Italie : 5 nuitées X 17 élèves x 5 € = 425 €

Séjour d'étude à Londres et Cambridge : 5 nuitées x 19 élèves x 5 € = 475 €

Séjour linguistique et culturel en Espagne : 6 nuitées x 13 élèves x 5 € = 390 €

Séjour Correspondance virtuelle et séjour à Vendres-Plage : Voile et découverte du milieu méditerranéen» : 4 nuitées x 22 élèves x 5 € = 440 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de dire que :

- cette subvention est à verser à l'ordre de l'agent comptable du collège du Chamandier - Gières.
- ces crédits sont inscrits au budget ville de l'exercice 2017.

Conclusions : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 13 mars 2017.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI.